

Cahiers des Anneaux de la Mémoire

Europe • Afrique • Amériques

Revue annuelle publiée par

l'association Les Anneaux de la Mémoire de Nantes

avec le soutien
du Centre National du Livre

La Méditerranée



Nantes 2010

n° **13**

Directeur de la publication :

Yvon CHOTARD président des Anneaux de la Mémoire, Nantes

Directeur de rédaction :

Jean-Marc MASSEAUT Les Anneaux de la Mémoire, Nantes

Comité de rédaction :

Catherine COQUERY-VIDROVITCH historienne, professeur émérite, université de Paris
Abdoulaye Bara DIOP anthropologue, professeur émérite, université de Dakar
Roger BOTTE historien, CNRS-École des Hautes Études
en Sciences Sociales, Paris
Myriam COTTIAS historienne, CNRS-EHESS, université Antilles-Guyane
Olivier DOUVILLE psychanalyste, université de Paris
Augustin EMANE juriste, université de Nantes
Hubert GERBEAU historien, université d'Aix-en-Provence
Philippe-Jean HESSE historien du Droit, professeur émérite,
université de Nantes
Hugues LIBOREL-POCHOT psychanalyste, Toulouse
Éric SAUGERA historien, Nantes

Secrétariat de rédaction :

Jessica GOETZ
Sylvie FIEVET
Patricia BEAUCHAMP AFADÉ
Mathilde BOUCLÉ-BOSSARD
Renaud DECHAMPS

Maquette :

RMPM - Nantes - Rui Manuel MASCATE
Composition : Ann-Gaël Moulinier

Édition :

LES ANNEAUX DE LA MEMOIRE

18 rue Scribe 44000 NANTES

tél : (33) 02 40 69 68 52

fax. : (33) 02 40 69 89 81

<http://www.anneauxdelamemoire.org>

e-mail : anneaux.memoire@wanadoo.fr

ISSN 1280-4215

Sommaire

La Méditerranée

<i>Éditorial</i>	p. 5
<i>Avant-Propos</i>	p. 7
<i>Carte du Monde atlantique</i>	pp. 20-21
<i>Carte du Monde de l'océan Indien</i>	pp. 22-23
<i>Carte du Monde de la Méditerranée</i>	pp. 24-25
Sandrine DUVAL Une sépulture d'esclave en terre gauloise à la fin de l'âge du Fer	p. 27
Salah TRABELSI Traites et esclavages en Tunisie, VII ^e -X ^e siècles	p. 33
Bernard VINCENT L'esclavage en Méditerranée occidentale (XVI ^e -XVIII ^e siècle)	p. 47
Alessandro STELLA Les galères dans la Méditerranée (XV-XVIII ^e siècles). Miroir des mises en servitude	p. 73
Luca Lo BASSO La rame et le croissant. Galères génoises et esclaves musulmans, XVI ^e -XVIII ^e siècles	p. 93
Philippe RIGAUD Aux bancs des galères de Provence. Les <i>galions de forsa</i> . (milieu XV ^e -milieu XVI ^e siècle)	p. 117
Laurent PAVLIDIS Saint-Tropez, une communauté provençale confrontée à l'esclavage de ses habitants. XVI ^e -XIX ^e siècles	p. 131
Jean-Pierre FARGANEL La navigation vers le Levant à l'Époque moderne (1545-1715) vue à travers l'exemple de quelques voyageurs français	p. 161
Sadok BOUBAKER Réseaux et techniques de rachat des captifs de la course à Tunis au XVII ^e siècle	p. 177
José Antonio MARTÍNEZ TORRES Après la bataille de Lépante : l'Europe et la « problématique du rachat » de captifs chrétiens sur les côtes barbaresques durant l'Époque moderne	p. 201
Wolfgang KAISER Frictions profitables. L'économie de la rançon en Méditerranée occidentale (XVI ^e -XVII ^e siècles)	p. 223
Aurelia MARTÍN CASARES Esclavage et mentalité : la population esclave de Grenade au fil du XVI ^e siècle	p. 241
Bernard VINCENT Esclavages et dépendances	p. 255
Giovanna FIUME Le roi Congo en Sicile : une piste de lecture	p. 267
António de ALMEIDA MENDES De la Méditerranée à l'Atlantique : les traites modernes en perspective	p. 287
Gilbert BUTI Gens de couleur et esclaves en Provence au XVIII ^e siècle	p. 307
<i>Précédentes publications</i>	p. 326

Éditorial

À nos lecteurs,

À l'occasion de la parution du numéro 13 des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, nous sommes heureux de vous annoncer la création du site Internet de l'Alliance Internationale des Anneaux de la Mémoire : **www.anneauxdelamemoire.org**. La réalisation et l'animation de ce site ont reçu l'appui financier de l'**Organisation Internationale de la Francophonie/Fonds Francophone des Inforoutes**.

Ce site se propose d'offrir au public et spécialement au public jeune, un espace de diffusion de la culture historique, au service d'une compréhension des phénomènes de traites négrières et d'esclavages pour une meilleure identification de leurs impacts dans nos sociétés.

Nous nous proposons ainsi de créer un lieu de partage d'informations et d'échanges entre les membres de notre réseau international pour une plus grande efficacité de nos actions.

L'opération en est actuellement à sa phase initiale, et nous avons besoin de vous. Nous vous invitons à « créer un compte » sur notre site et à participer à son développement. L'une des rubriques du site, intitulée « Centre de ressources », peut accueillir divers contenus tels que les outils pédagogiques, les publications et résumés de conférences, les contributions artistiques, les informations sur les événements organisés dans les lieux de mémoire avec lesquels nous collaborons déjà et ceux qui voudront bien participer à ce réseau d'échanges...

Ainsi tous les articles du numéro 1 des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, dont la version papier est épuisée, peuvent-ils être téléchargés gratuitement dans cette rubrique de même qu'une sélection d'articles des numéros publiés depuis 1999.

Nous sommes également très heureux de vous annoncer que l'ensemble de la collection de notre revue a reçu le prix honorifique « Fetkann ! » 2010.

Ce prix, créé par José Pentoscope, président du CIFORDOM (Centre d'Information, de Formation, de Recherche et Développement pour les Originaires d'Outre-Mer), intervient dans le cadre de l'application de la loi Taubira du 10 mai 2001. Il entend promouvoir les principes républicains « Liberté, Égalité, Fraternité » et récompense les ouvrages, recueils, travaux de recherche et essais qui mettent l'accent sur l'affirmation des droits de l'homme et favorisent le travail de mémoire des pays du Sud et de l'Humanité tout entière. Nous tenons à souligner à cette occasion le travail considérable réalisé par notre directeur de la rédaction, Jean-Marc Masseur, et par tous les auteurs (plus de 200) qui ont accepté de donner leur temps, de prêter leur plume aux *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* et qui en font la qualité.

Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement ainsi que les correspondants bénévoles de plus en plus nombreux qui font vivre le réseau des Anneaux de la Mémoire.

Pour plus d'informations sur notre association, son expérience et son développement actuel, nous vous invitons à visiter la page « Les Anneaux de la Mémoire » dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia.

Yvon Chotard
Président de l'association nantaise
des Anneaux de la Mémoire

Avant-propos

Le destin d'esclave au Nouveau Monde fut vécu le plus souvent sur les plantations devenues l'un des symboles de l'esclavage aux Amériques.

À la même époque que la traite atlantique, et surtout au cours du XVII^e siècle, le destin d'esclave en Méditerranée fut souvent celui de galériens ; et la galère reste l'un des symboles de la servitude au sein du monde méditerranéen. Cependant il n'y eut pas que des galériens et depuis l'Antiquité diverses formes de travail servile ont contribué au développement des brillantes civilisations qui bordent la mer située à l'interface entre l'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique et l'Atlantique. Les mers et les océans ont été les moyens de communication essentiels entre les sociétés. Ils ont permis des échanges entre des civilisations d'origine diverses qui se sont aussi développées au contact les unes des autres. Mais beaucoup d'entre elles, sinon toutes, ont construit une partie de leur développement sur diverses formes de travail servile réalisé par des travailleurs qui étaient la propriété de maîtres et que l'on qualifie d'esclaves dans le langage européen. Cette nouvelle édition des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* propose de mettre en valeur la recherche sur les formes de servitude et d'esclavage du monde méditerranéen, qui ont précédé et inspiré les traites et les esclavages du monde atlantique et qui en furent aussi contemporaines.

Mais, quelles qu'aient été les périodes, les lieux ou les méthodes, il reste un symbole commun à toutes les servitudes et à tous les esclavages, c'est celui de l'anneau destiné à enfermer les prisonniers soumis au travail forcé.

C'est par la présence d'entraves en fer aux chevilles d'un corps exhumé en 2004 dans le vallon du Fou situé sur la commune de Martigues, à l'ouest de Marseille, que l'on a pu identifier le corps d'une esclave datant du II^e siècle avant notre ère. Sandrine Duval a participé à ces fouilles archéologiques. Elle témoigne de l'existence de pratiques de servitudes dans la Gaule de l'âge du Fer sur un territoire au Nord de la Méditerranée peuplé depuis l'Antiquité. Elle témoigne aussi d'un usage particulier des techniques de cette époque. La technique du fer qui fut certainement révolutionnaire permit le progrès et le développement des populations qui en bénéficiaient dans l'Antiquité. Elle permit aussi l'asservissement par la fabrication de « fers » destinés à contraindre cette esclave à l'image de ceux qui furent constamment utilisés tant dans le monde méditerranéen que dans le monde atlantique durant les deux millénaires qui nous séparent de l'âge du Fer. « La mise aux fers » fut une méthode de privation de la liberté qui a traversé le temps.

Sous l'empire romain qui a dominé et unifié en partie le monde méditerranéen au cours de l'Antiquité, l'esclavage était l'une des formes de travail humain, mais l'effondrement de l'empire n'a pas signifié pour autant la fin de l'esclavage qui n'était pas une spécificité romaine.

En effet, venus de la péninsule Arabique, les troupes arabos-musulmanes ont progressé au cours de la période médiévale sur les territoires du Sud de la Méditerranée. Salah Trabelsi a étudié les chroniques des débuts de l'expansion arabe en Afrique du Nord au cours du VI^e siècle de notre ère qui développa des flux commerciaux d'or et d'esclaves établis depuis l'Antiquité romano-byzantine. La progression arabe en Cyrénaïque et en Tripolitaine imposa la mise en esclavage des populations locales au profit des conquérants. Mais la conquête arabe atteint aussi les oasis du Sahara qui étaient à l'interface entre le monde arabo-berbère et l'Afrique subsaharienne. Les ports de la Méditerranée sont accessibles au prix de longues semaines de marche dans le désert à partir du nord du lac Tchad, de Goa et de Tombouctou, et le commerce d'esclaves venus de ces régions contribua à la prospérité des ports du désert. Des populations de l'Afrique subsaharienne, libres, esclaves ou soldats intégrèrent ainsi le nouvel espace économique créé par la conquête arabe dans tout le Nord de l'Afrique. À la fin du premier millénaire, la Méditerranée était dominée par la conquête arabe au Sud et l'empire de Charlemagne au Nord où prospéraient aussi des sociétés d'esclaves, Slaves et Ibériques notamment. Elle devint un monde d'échanges en partie fondé sur le commerce et le travail d'esclaves d'Europe et d'Afrique.

Plus tard, à l'aube des temps modernes, des esclaves, venus de l'Afrique subsaharienne par les ports méditerranéens de la Libye ou du Maghreb et atlantiques du Maroc, alimentaient toujours les marchés aux esclaves du Sud de l'Europe, en péninsule Ibérique et Italienne surtout.

En effet, Bernard Vincent, l'un des pionniers de la recherche française sur les servitudes en Méditerranée occidentale, rappelle que l'esclavage dans l'Europe occidentale d'après le XV^e siècle n'a pas disparu avant le XIX^e, même s'il est longtemps resté ignoré des historiens. De Malte au Cap Saint-Vincent à la pointe Sud-Ouest du Portugal, la Méditerranée occidentale était composée de « sociétés à esclaves ». Ce n'était pas les sociétés esclavagistes du Nouveau Monde, mais elles les ont inspirées jusque dans le langage. Dans l'Espagne du XVI^e siècle, le *bozal* était l'esclave né en Afrique subsaharienne. En Haïti, au XVIII^e siècle, le *bossale* était aussi l'esclave né en Afrique subsaharienne. En Méditerranée occidentale, des esclaves qui vinrent d'abord par les routes transsahariennes sont venus aussi par les routes maritimes dès le début des Temps modernes, quand les navigateurs portugais ont appris à atteindre les côtes

d'Afrique occidentale et surtout à en revenir. Toutefois, il n'y eut pas que des esclaves venus du Sud du Sahara qui vécurent la servitude dans la Méditerranée occidentale. Il y eut d'abord ceux qui naissaient esclaves, et surtout ceux qui vinrent d'Europe orientale et du Maghreb.

À la grande variété des origines géographiques des esclaves de Méditerranée vint s'ajouter la grande complexité de leurs situations respectives sur lesquelles Bernard Vincent apporte l'éclairage qui permet de s'interroger sur toutes les formes de servitude et d'esclavage. Il y eut « l'esclavage domestique », présent aussi bien dans les vieux mondes que dans le nouveau monde. L'esclave domestique pouvait bénéficier d'un certain paternalisme, mais en Méditerranée il n'en demeurait pas moins un « bien meuble » inclus sur la liste des animaux domestiques qui constituaient le patrimoine de propriétaires dont les historiens ont analysé les documents dans les archives. Il y eut aussi les esclaves à la production agricole, artisanale et minière, il y eut surtout la catégorie des esclaves marins, ceux que l'on nommait les galériens.

Les galères furent des « instruments de puissance, de prestige, de conquête et de richesse qui firent la gloire des rois, des princes, des ducs, des sultans et des beys. » Les galériens que l'on nomme aussi « la chiourme » furent une spécificité de la servitude dans la Méditerranée occidentale des Temps modernes. « Plusieurs centaines de milliers d'individus ont vécu sur les galères qui sillonnèrent la Méditerranée du XV^e au XVIII^e siècle et la moitié d'entre eux y sont morts rapidement. » C'est en ces termes qu'Alessandro Stella met en lumière cette forme de servitude qui fut l'un des moteurs de l'esclavage méditerranéen et qui fut caractérisé par une grande violence. Les rameurs étaient volontaires, esclaves ou condamnés aux galères. Les condamnations aux galères furent parfois d'autant plus fréquentes que la demande en rameurs était pressante. Les galériens venaient de tout le monde méditerranéen et d'au-delà. La chiourme turque était composée d'esclaves le plus souvent chrétiens orthodoxes de même que la chiourme de Malte et des ports du golfe de Gênes était composée d'esclaves, généralement musulmans. Sur les galères du roi d'Espagne au XVI^e siècle, les Slaves que l'on appelait aussi les Bosniaques étaient les plus nombreux. Ils furent progressivement remplacés par les Maghrébins. Et, d'où qu'ils viennent, la majorité des galériens portait sur leur corps les stigmates du travail forcé et de la servitude. Certains avaient le nez ou les oreilles coupés pour avoir tenté de s'évader, d'autres étaient marqués au fer rouge.

Les travaux de Luca Lo Basso, jeune chercheur à l'université de Gênes, confirment la perspective d'Alessandro Stella sur l'importance qualitative de la servitude sur les galères de Méditerranée. À l'époque de la découverte des Amériques par Christophe Colomb qui, il faut le rappeler, était Génois, il sévissait dans cette ville un esclavage essentiellement féminin et musulman qui

devint masculin « avec la mise à la rame des esclaves sur les galères ». À Gênes, les esclaves destinés aux galères étaient d'abord examinés par un chirurgien qui « jugeait la vigueur de ses bras et de ses jambes ». Ce fut une méthode qui peut être comparée à celle des « chirurgiens navigans » embarqués sur les navires négriers de l'Atlantique qui sélectionnaient les prisonniers achetés sur les marchés d'esclaves de la côte d'Afrique subsaharienne et destinés à l'esclavage au Nouveau Monde. En Méditerranée, les îles de Sicile et de Malte, tout autant que Livourne, se situaient au carrefour des routes entre l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud et accueillaient donc d'autres marchés d'esclaves destinés, entre autres, à la chiourme des galères génoises. Les esclaves venant du Maghreb, de Tunis à Salé, étaient préférés à ceux qui provenaient du Levant. La France méditerranéenne n'était pas à l'écart de ces trafics et de ces pratiques. Comme en Italie et en Espagne, les « galiots », des rameurs volontaires qui étaient les *bona vola* en occitan, l'équivalent des *bonevoglie* en italien, embarquaient sur les galères pour le salaire. Le plus souvent, ils étaient prisonniers de guerre, de droit commun, ou victimes de rapt sur les rives fluviales et maritimes, et devenaient galériens *per forsa*. C'est à partir des archives conservées dans la ville d'Arles qui fut un port maritime et fluvial de première importance en France méditerranéenne depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes que Philippe Rigaud évoque l'expérience de la captivité et de l'esclavage en France aussi.

D'autres expériences de captivité et d'esclavage en France sont également mises en lumière par les recherches de Laurent Pavlidis. Ce dernier décrit un chapitre important de l'histoire maritime et méditerranéenne de la ville côtière de Saint-Tropez, ignorée des chroniques mondaines alors qu'elle fut particulièrement représentative d'un processus historique dépassant largement le cadre d'un folklore local et dont les archives municipales apportent un précieux témoignage. En 1470, ce port fut définitivement fondé à l'entrée du golfe de Saint-Tropez qui offre un abri remarquable sur une côte particulièrement exposée aux invasions et aux razzias venues par la mer et qui se multipliaient à l'aube des Temps modernes. Cette ville de 4 000 habitants à la fin du XVI^e siècle devint une base stratégique qui s'était dotée d'une flotte de commerce lui assurant une prospérité enviable ; elle devint donc une cible privilégiée des pirates chrétiens, Catalans ou Majorquais, Italiens de Pise ou de Gênes, de même que des pirates musulmans venus du Maghreb, les Barbaresques. C'est dans ce contexte géographique et historique que les Tropicéziens furent impliqués dans la vaste épopée de la course en Méditerranée au cours des XVI^e et XVII^e siècles, qui alimentait les marchés d'esclaves. Certains d'entre eux devinrent esclaves ou galériens des Barbaresques quand d'autres devinrent des renégats au service des Barbaresques. Cependant, les Méditerranéens ne

furent pas les seuls à être impliqués dans ce processus historique. En 1621, sur quatre vaisseaux de pirates d'Alger capturés par un corsaire de Louis XIII, l'un des capitaines était tropézien, le deuxième originaire d'Arles, le troisième de la Rochelle sur l'Atlantique.

Ainsi, les travaux de Philippe Rigaud et de Laurent Pavlidis illustrent bien toute la richesse de la recherche historique locale au service de l'histoire et des mémoires dont le monde contemporain hérite aujourd'hui.

Grâce à ses routes maritimes, l'« économie monde » méditerranéenne a été construite sur les rivages de la Méditerranée, comme le monde Atlantique a été construit sur les rivages des trois continents des Vieux et Nouveau Mondes par les longues routes maritimes traversant l'océan. De même que les histoires locales fondent une des sources essentielles pour une meilleure compréhension de l'histoire globale, l'histoire maritime apporte des éclairages non seulement sur les populations qui ont multiplié les échanges de toutes sortes à travers l'espace, mais aussi sur les moyens dont ils ont disposé et qui furent déterminants. À la différence de l'Atlantique qui, à cause de son immensité, ne put être exploré qu'après les progrès de la science astronomique appliqués à la navigation, la Méditerranée fut sillonnée depuis l'Antiquité par des équipages formés par l'expérience. Pourtant la navigation sur cette mer intérieure n'est pas sans risques même si le climat hospitalier peut faire illusion. Les côtes le plus souvent escarpées, les courants changeants et les vents capricieux qui peuvent se lever en tempête en quelques heures ont toujours fait de cet espace maritime un moyen de circulation difficile à maîtriser pour les marins. Il y eut en outre une difficulté supplémentaire que Jean-Pierre Farganel nous décrit minutieusement : la piraterie. Elle se développa à l'Époque moderne, surtout au cours des XVI^e et XVII^e siècles. La course en mer fut l'une des principales sources de ravitaillement en esclaves chrétiens, juifs et musulmans de tous les marchés de la Méditerranée.

Car, sur cette mer, les marins ne furent pas seulement les Européens ibériques, liguriens ou originaires de la France méridionale. Sur les rivages du Maghreb, la rade de Tunis, qui accueille Carthage au cours de l'Antiquité, offre lui aussi un abri remarquable le long d'une côte difficile d'accès par la mer. Une longue tradition maritime s'y est construite au fil des siècles parmi les populations de ce littoral. Le port de La Valette, ancré à proximité de l'antique Carthage, entretenait une chiourme alimentée par les raids de ses corsaires, à l'instar d'autres ports importants. Or, comme nous l'avons dit précédemment, l'esclavage méditerranéen que les historiens préfèrent souvent qualifier de captivité déboucha sur une pratique complexe, qui évolua. C'est cette évolution que Sadok Boubaker décrit dans ses travaux sur la Régence de

Tunis à partir des contrats et des conventions sur les rachats d'esclaves enregistrés au consulat de France au cours du XVII^e siècle et des débuts du XVIII^e. En effet, l'esclave méditerranéen au travail forcé dans les champs, les mines, les arsenaux ou sur les galères, risquait souvent d'y mourir ; il pouvait toutefois espérer être libéré « par le rachat opéré le plus souvent à l'initiative des institutions religieuses ». Les ordres de rédemption chrétiens œuvraient en terre d'Islam au bénéfice de leurs coreligionnaires, de même que les organisations maraboutiques musulmanes opéraient en terre chrétienne au bénéfice des leurs. Les esclaves chrétiens et musulmans pouvaient aussi être libérés par des procédures d'échange entre les uns et les autres ou par la méthode du rachat individuel. Une négociation entre l'esclave et son maître permettait alors d'en fixer le montant. Ce furent généralement ceux qui pouvaient faire appel à l'aide financière de leur famille qui purent bénéficier de cette dernière méthode.

José Antonio Martínez Torres apporte une nouvelle contribution aux travaux récents initiés par ses aînés grâce à ses recherches dans de ce qu'il reste des archives de l'ordre religieux de la Trinité. Celui-ci œuvra sous la protection des rois du Portugal, d'Espagne et de France pour le rachat d'esclaves en terre d'Islam du XVI^e au XVIII^e siècle. L'on apprend ainsi avec quasi-certitude que la majeure partie des chrétiens captifs en terre d'Islam dans les ports de Tripoli, Tunis, Alger et du Maroc, étaient originaires des régions côtières de l'Europe méditerranéenne et aussi de l'Atlantique, et qu'ils étaient spécialisés dans des métiers maritimes. Ce qui les rendait efficaces dans les chantiers navals, les arsenaux, la manœuvre des navires et la guerre en mer. Une fois les autorisations obtenues auprès des autorités royales pour négocier avec leurs interlocuteurs musulmans, les prêtres trinitaires s'efforçaient de collecter les fonds pour le rachat dans les villes les plus concernées par la captivité en terre d'Islam. En France, les documents signalent leur présence à La Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Luçon, Coutances, Bayonne, Marseille, Arles et Avignon. Après les tractations commerciales dans les ports du Maghreb, le retour de groupes de prisonniers faisait parfois l'objet de grandes fêtes populaires. Que ce fût par les collectes de fonds auprès du public ou les festivités collectives du retour, l'expérience des victimes de l'esclavage était prégnante dans une partie des sociétés de l'Europe occidentale et ne concernait pas seulement les proches des captifs et à plus forte raison les esclaves libérés eux-mêmes. Une fois la fête terminée, la réinsertion de la plupart de ces hommes ne se fit pas toujours aisément, au point que certains d'entre eux repartirent en terre d'Islam.

Les réalités humaines de la captivité et des possibilités de rachats ont nourri un processus que Wolfgang Kaiser qualifie « d'économie de la rançon ». C'est ainsi que, dans ce processus complexe de la course, de la capture, de la captivité et de l'esclavage, il distingue la place du captif et celle de l'esclave.

Dans la Méditerranée occidentale des XVI^e et XVII^e siècles, la prise d'esclaves pour leur force de travail céda progressivement la place à un processus de prise de captifs pour leur capacité à fournir une rançon à travers le principe du rachat. L'esclavage fut la base du développement d'un commerce guerrier où la course se nourrissait de la course qui fournissait des captifs devenus un butin destiné à la revente. Et s'ils ne pouvaient être revendus sous forme de butin, ils étaient alors revendus à moindre profit pour devenir esclave. Cette économie de la rançon imposait les mêmes règles que toute économie internationale et notamment la règle de la confiance entre les partenaires qui se garantissaient la pérennité de la transaction par le principe des otages. Un réseau marchand à l'échelle de la Méditerranée se développa avec le crédit offert par des banquiers romains, florentins et lyonnais. Des réseaux d'intermédiaires à Gênes, Malte ou Livourne négociaient avec les réseaux du Maghreb où des renégats célèbres facilitaient les transactions. Ces marchands chrétiens, juifs et musulmans des deux rives de la Méditerranée partageaient les mêmes pratiques commerciales et juridiques à l'encontre des captifs dans une sorte de « confiance déloyale ». Les chrétiens en terre d'Islam le plus souvent, les musulmans en terre chrétienne et aussi les juifs constituaient l'essentiel des populations réduites en esclavage par la course en Méditerranée occidentale et les razzias sur les côtes.

Plus à l'Ouest du bassin occidental, à la frontière entre la Mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, en péninsule Ibérique, l'Espagne du XVI^e siècle continua à pratiquer un esclavage dont le recrutement évolua. Résultats de la loi du plus fort, les populations musulmanes vaincues furent traditionnellement asservies, sans omettre les Africains issus du Sahara méridional via les routes transsahariennes et le Maroc. Mais, à partir du XVI^e siècle, ceux-ci devinrent de plus en plus nombreux après la découverte par les Portugais de la route maritime vers les côtes atlantiques de l'Afrique qui précéda la découverte des routes permettant d'atteindre le Nouveau Monde. Ces esclaves étaient les Noirs et la première destination de la traite négrière atlantique fut d'abord la péninsule Ibérique.

« Finalement même si la plus grande partie des esclaves de la péninsule Ibérique se trouvait au Sud, l'Espagne entière prit part à l'esclavage. » Aurélia Martin Casares qui a longuement étudié ce phénomène et qui inspire aujourd'hui un travail approfondi parmi de nouveaux chercheurs, rappelle que le siècle d'Or espagnol n'a jamais condamné l'esclavage puisqu'il participait au développement et au rayonnement de la péninsule Ibérique et que les théoriciens du XVI^e siècle l'ont assumé. L'Église fut aussi ambivalente en considérant que si la libération de prisonniers chrétiens était nécessaire, l'esclavage des infidèles était en revanche autorisé. Il faut à ce propos noter que des membres

du clergé comptaient parmi les propriétaires d'esclaves. Les archives de la ville de Grenade sont particulièrement riches en documents permettant l'étude de ce système et induisant une meilleure connaissance de l'origine géographique des esclaves. Au début du XVI^e siècle, ils vinrent essentiellement d'Afrique via les guerres et les razzias contre les musulmans du Maghreb et par l'acquisition des esclaves arrivés au Maroc par la traite transsaharienne. Dans la seconde moitié de ce siècle, les vaincus de la Reconquista du siècle précédent payèrent le prix de leur soulèvement de 1569-1571 et fournirent le plus gros contingent des esclaves de Grenade et d'Andalousie. Nous parlons des Morisques, qui posèrent cependant un problème juridique majeur : chrétiens, ils n'étaient théoriquement pas destinés à l'esclavage.

Dans l'hommage destiné à Don Antonio Dominguez Ortiz qui, à l'époque du franquisme, fut un pionnier de la recherche sur l'esclavage en Espagne pendant le siècle d'Or, Bernard Vincent apporte d'indispensables précisions sur cette période. Au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle « la puissance de l'Espagne est à son zénith », « jamais les sujets de la Monarchie Catholique n'eurent autant d'esclaves à leur service ». En effet, à l'Est, la domination espagnole dans la Méditerranée occidentale s'affirma avec la victoire de la bataille de Lépante. Cette domination facilita la course et les razzias espagnoles dans les territoires côtiers du Maghreb. À l'Ouest, l'Espagne dominait alors le Portugal dont la capitale Lisbonne était la grande gare d'arrivée de la traite des Noirs venus par la mer pour être disséminés dans la péninsule Ibérique. Enfin, à l'intérieur du territoire, la défaite de l'insurrection des Morisques justifia une guerre interne contre les villages andalous pour s'approprier d'autres esclaves. Ainsi, d'où qu'ils viennent, d'Europe du Sud, d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne, les esclaves étaient produits par la guerre et le rapt avant d'être vendus. En Afrique occidentale et centrale, les pourvoyeurs d'esclaves fournissaient aussi les marchands africains de la côte en butin destiné à être vendu aux marins portugais d'abord, aux autres marins de l'Europe atlantique ensuite. Dans les pratiques esclavagistes du vieux monde, on observe à travers les méthodes et techniques des marchés d'esclaves que ceux-ci pouvaient être ravalés à de simples marchandises utilisées davantage pour leur valeur d'échange que pour la valeur d'usage. Ce qui peut aider à comprendre pourquoi l'esclavage au Nouveau Monde fut si meurtrier et exigea un tel renouvellement du nombre de ses victimes.

Si l'on observe d'évidentes filiations entre l'esclavage en Méditerranée et la construction du système esclavagiste aux Amériques, peut-on considérer pour autant qu'il n'y eut que des similitudes entre les pratiques mais aussi les héritages qui ont été légués ? C'est cette difficile question que la présente

édition des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* propose d'éclairer sans pour autant prétendre la résoudre, grâce aux travaux des chercheurs que nous publions et qui participent à cette importante réflexion.

L'une des spécificité de la traite négrière atlantique est justement qu'elle fut négrière, c'est-à-dire que l'esclavage aux Amériques fut essentiellement celui d'Africains subsaharien, les Noirs. Ce n'était pas le cas en Méditerranée, loin s'en faut. Cependant, de même qu'il y eut des esclaves blancs parmi les populations du bassin méditerranéen et d'autres venus des confins de l'Europe orientale jusqu'en Moscovie, il y eut aussi des esclaves noirs venus d'au-delà du Sahara, par la terre, bien avant que les routes maritimes de l'Atlantique n'aient été découvertes.

C'est ce que nous rappelle Giovanna Fiume qui a longuement étudié l'esclavage en Sicile « où, depuis le Moyen-Âge, "on peut dire qu'il n'y a pas eu de localité, de l'opulente ville au misérable hameau, qui n'ait connu un nombre important d'esclaves proportionnel au nombre d'habitants. (...) Il suffit de lire l'ensemble des Recensements de Sicile pour retrouver communément énumérés des douzaines d'esclaves hommes et femmes, de toutes les couleurs et de tout âge." » En effet, les côtes siciliennes sont à quelque deux cents kilomètres de Tunis et cinq cents de Tripoli. Dans cette zone maritime l'île de Malte entretint une position stratégique bien avant que Lisbonne ne le fût pour l'Atlantique ; elle fut la grande gare méditerranéenne de trafic et de transit des populations déplacées d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Cette zone de trafic et de transit où venaient se ravitailler les marins catalans, les marchands de Marseille ou de Gênes fut l'un des débouchés naturels de la traite transsaharienne. Les Africains des régions du lac Tchad parvenaient jusqu'à Tripoli et Tunis quand ceux de la région de Tombouctou atteignaient les ports d'Alger et du Maroc. Ainsi des populations de l'Afrique subsaharienne intégrèrent non seulement le nouvel espace économique du Nord de l'Afrique comme Sala Trabelsi le démontre dans son article au début de cet ouvrage, mais ils intégrèrent aussi l'espace méditerranéen et l'Europe du Sud. En Sicile leur incorporation en tant qu'esclaves mais aussi en tant que Noirs inspira des pratiques rituelles particulières dont on garde des traces datant du XVI^e siècle. Elles appartiennent à une tradition qui s'instaura au Portugal et au Brésil et que Didier Lahon a évoqué dans le n^o 12 des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, dans un article intitulé « Saints noirs et iconographie durant l'époque de l'esclavage dans la péninsule Ibérique et au Brésil, XVII^e-XIX^e siècles ». Ainsi, les travaux de Giovanna Fiume sur la Sicile montrent bien que lorsque les Portugais développèrent une traite strictement négrière à partir des côtes atlantiques de l'Afrique, le point de vue ethnique à l'égard des Africains subsahariens avait déjà émergé en Méditerranée.

C'est le basculement vers l'Atlantique d'une partie de l'expérience méditerranéenne qu'analyse Antonio de Almeida Mendes, et c'est d'abord à partir des îles sises le long de la côte africaine que se développèrent les premières sociétés esclavagistes européennes. L'archipel du Cap-Vert à la pointe occidentale du continent africain devint une nouvelle gare de transit d'esclaves pour la péninsule Ibérique de même que pour les Amériques, découvertes quelques dizaines d'années après la découverte de la route des côtes africaines. La ville-entrepôt de Ribeira Grande « fut un lieu de rencontres interculturelles où émergea l'une des premières expériences de la créolité ». Et c'est pour la production du sucre qui fut une révolution alimentaire en Europe et qui débuta dans l'Atlantique aux îles Canaries rapidement concurrencées par l'île de Sao Tomé au fond du golfe de Guinée, que des milliers d'esclaves africains furent asservis dès les débuts du XVI^e siècle. Pour cette même raison, notamment, ils furent asservis par millions aux Amériques au cours des deux siècles suivants qui virent dans les colonies européennes un développement considérable de l'économie sucrière destinée principalement aux marchés européens. Auparavant, « l'ouverture de la frontière atlantique s'est accompagnée de l'arrivée d'une importante population étrangère » qui alimenta des expériences humaines inédites et construisit une « spécificité ibérique ». Le statut d'esclave des Africains inclus dans ces sociétés, la concurrence qu'ils imposaient lorsqu'ils étaient affranchis et qu'ils s'y intégraient, nourrirent des rivalités et des peurs qui modifièrent les critères esthétiques et culturels en critères moraux et héréditaires. Une certaine pensée religieuse a su s'adapter à cette nouvelle expérience humaine d'autant plus que les gens d'église étaient souvent eux-mêmes propriétaires d'esclaves. À partir du XVI^e siècle, un processus de hiérarchisation s'instaura en fonction de la couleur de la peau et du métissage. Le corps devint un repère dans la hiérarchie sociale, morale et humaine. « L'association entre Noir et esclave s'imposa de façon subconsciente. »

Et pour clore cette nouvelle édition des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* qui propose de contribuer à une meilleure compréhension des liens entre l'expérience de l'esclavage en Méditerranée et celle de l'Atlantique, ce sont « ces liens tragiques établis entre couleur et esclavage » qui revinrent jusqu'à Marseille la Méditerranéenne qui s'était aussi ouverte sur le monde, que Gilbert Buti évoque dans le dernier article de la revue. « Marseille, port négrier au XVIII^e siècle » est le titre de l'article qu'il avait déjà écrit pour le n^o 11 des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire* et qui rappelait que ce port a tenu une place modeste quoique réelle dans la liste de ceux qui ont aussi prospéré avec la traite atlantique au cours du XVIII^e siècle. Dans ce nouvel article, ce spécialiste des économies maritimes et des sociétés littorales méditerranéennes poursuit son analyse sur les impacts de l'expérience négrière atlantique qui

ont aussi été ressentis sur les rivages de la Méditerranée. Les historiens ont démontré que la majorité des Africains transportés aux Amériques l'ont été au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Ils le furent au service du puissant développement de l'agriculture préindustrielle avec notamment la production sucrière de cette époque qui fit l'essentiel de la prospérité d'Haïti, alors Saint-Domingue. Marginales dans le monde méditerranéen de l'âge d'or espagnol les populations africaines devinrent de plus en plus présentes dans le monde atlantique et l'Europe du siècle des Lumières. L'esclavage était illégal sur le sol français mais permis dans ses colonies américaines. Aussi la circulation d'Africains de plus en plus assimilés à l'image de l'esclave, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, accentua-t-elle les questions soulevées dans la péninsule Ibérique deux siècles auparavant. Les statuts complexes de ces hommes et femmes venus d'Afrique ou des Amériques obligèrent les autorités à légiférer. Un recensement des « gens de couleurs » fut donc effectué en France en 1777 : Gibert Buti a analysé les résultats de celui réalisé à Marseille et en Provence. Les exemples provençaux furent à l'image des paradoxes et des contradictions de la fin du XVIII^e siècle où le rejet se mêlait à l'intégration et le discours humaniste aux pratiques négrières.

C'est donc toute l'expérience de la servitude en Méditerranée, à l'interface des vieux mondes d'Europe et d'Afrique, qui s'est exportée sur l'Atlantique et au Nouveau Monde. De l'Antiquité aux Temps Modernes il y eut effectivement une continuité que tous les travaux que nous publions dans cette édition permettent d'évaluer. Mais il y eut aussi des ruptures et les expériences méditerranéennes et atlantiques ne furent pas pour autant identiques.

La traite atlantique s'est inscrite dans le processus de construction de la civilisation industrielle et de son outil capitaliste. Le développement de la technologie moderne qui lui fut contemporaine a permis des transferts massifs de populations en quantités inégalées jusque-là, et a apporté de la main-d'œuvre servile pour une production de plus en plus massive de marchandises nouvelles, au service non seulement d'intérêts privés mais aussi d'intérêts collectifs.

Elle a aussi profondément contribué au peuplement et au développement de sociétés inédites aux nouveaux mondes, notamment dans l'émergence de la créolité. Surtout, la traite atlantique fut négrière. C'est dans ce contexte qu'a été affirmé, scientifiquement cette fois, le principe de la hiérarchie des corps dans la continuité de l'opportunisme de certaines pensées religieuses. Mais cette théorie est aussi apparue dans un contexte qui est celui de la rupture due à la révolution scientifique au service du progrès qui culmina à la fin du siècle des Lumières qui fut l'apogée de la traite négrière. Il reste donc du travail pour comprendre un tel paradoxe qui est aussi un héritage transmis.

Ainsi comme le démontre chaque édition des *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, quel que soit le sujet abordé, le travail historique sur les traites et les esclavages se révèle particulièrement fécond pour la réflexion sur la construction du monde contemporain, et l'on voit bien que le travail de mémoire va au-delà de la condamnation morale indispensable et préalable, mais néanmoins insuffisante.

Avant de conclure nous voulons rappeler que cette édition est une fois encore le résultat du soutien indispensable des chercheurs qui encouragent notre travail. Nous citons avec gratitude Bernard Vincent, Alessandro Stella, Roger Botte de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Gilbert Buti de l'université de Provence Aix-Marseille, et Jean-Michel Deveau, professeur émérite qui avait déjà mesuré l'importance de l'esclavage en Méditerranée en dirigeant le volume 65 de l'année 2002 des *Cahiers de la Méditerranée*, consultable sur Internet.

Nous voulons aussi citer la nouvelle parution du Centre International de Recherches sur les Esclavages (CIRES) dans la collection *Esclavages* aux éditions Karthala : *Les Traités et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines* sous la direction de Myriam Cottias, Élisabeth Cunin et Antonio de Almeida Mendes.

La culture historique est essentielle pour identifier et dominer les impacts de tous les processus dont nous héritons, qui nous instruisent de l'expérience de l'humanité et qui révèlent notre condition humaine.

Malgré les obstacles qui se dressent aujourd'hui c'est précisément par la diffusion de cette culture que les Anneaux de la Mémoire et leurs amis de Nantes et d'ailleurs poursuivent le travail de mémoire mené depuis de nombreuses années.

C'est par cette méthode que nous proposons de sortir du labyrinthe de l'instrumentalisation, de la culpabilité et de la lutte des races, qui se contente de rituels et de monuments grandioses au risque d'entretenir l'ignorance au détriment de l'avenir.

Jean-Marc MASSEAUT
Directeur de rédaction
des Cahiers des Anneaux de la Mémoire